

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 décembre 2016 marque une nouvelle étape dans le plan de développement du Groupe

Dardilly, 23 décembre 2016.

L'assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de DELTA DRONE s'est tenue ce jour sur deuxième convocation. 5 401 881 actions représentant 20,62% du nombre total d'actions étaient présentes ou représentées, correspondant à 6 170 107 droits de vote, compte tenu du droit de vote double attaché à certaines actions détenues au nominatif depuis plus de 2 ans.

Elle a adopté à la majorité qualifiée des actionnaires présents ou représentés la principale résolution relative au contrat OCABSA signé le 27 octobre 2016 avec le fonds d'investissement YA II CD Ltd. Ce troisième contrat d'émission d'OCABSA porte sur un montant potentiel de 50 M€ et ses caractéristiques ont fait l'objet d'un communiqué de presse détaillé en date du 27 octobre 2016.

Incidence théorique future de l'émission des OCABSA

Les tableaux ci-dessous rappellent à titre indicatif l'incidence de la conversion de la totalité des OCA et de l'exercice de la totalité des BSA qui pourront être émis dans le cadre de la délégation de compétence consentie au Conseil d'Administration conformément à la 1^{ère} résolution adoptée par l'AGE de ce jour, figurant dans le communiqué de presse mentionné ci-avant :

Incidence théorique future de l'émission des OCABSA sur exercice des Bons d'Emission (sur la base du plus bas des dix (10) cours quotidiens moyens pondérés par les volumes de l'action Delta Drone (tels que publiés par Bloomberg) précédant le 27 octobre 2016, à savoir 1,0958 euro)

A titre indicatif, l'incidence de l'émission de la totalité des OCABSA (pour un montant nominal total de 25 millions d'euros) serait la suivante. Cette dilution ne préjuge ni du nombre d'actions final à émettre ni de leur prix d'émission, lequel sera fixé en fonction du cours de bourse, selon les modalités décrites ci-dessus.

Incidence de l'émission sur la quote-part des capitaux propres par action (sur la base des capitaux propres consolidés (part du Groupe) au 30 juin 2016 et du nombre d'actions composant le capital social de Delta Drone au 27 octobre 2016 (soit 24.508.331 actions))

	Quote-part des capitaux propres par action (en euro)	
	1ère tranche	Total
Avant l'émission	0,41 €	
Après l'émission d'un maximum de 1.962.527 actions (1ère tranche) ou 24.531.593 actions (toutes les tranches) actions nouvelles ordinaires provenant de la conversion des OCA :	0,44 €	0,68 €
Après l'émission d'un maximum de 3.622.278 actions (1ère tranche) ou 45.278.480 actions (toutes les tranches) actions nouvelles ordinaires provenant de la conversion des OCA et de l'exercice des BSA :	0,49 €	0,83 €

Incidence de l'émission sur la situation de l'actionnaire

	Participation de l'actionnaire	
	1ère tranche	Total
Avant l'émission	1 %	
Après l'émission d'un maximum de 1.962.527 actions (1ère tranche) ou 24.531.593 actions (toutes les tranches) actions nouvelles ordinaires provenant de la conversion des OCA :	0,93%	0,50%
Après l'émission d'un maximum de 3.622.278 actions (1ère tranche) ou 45.278.480 actions (toutes les tranches) actions nouvelles ordinaires provenant de la conversion des OCA et de l'exercice des BSA :	0,93%	0,35%

En application de la première résolution votée en AGE, le Conseil d'Administration réuni ce jour a décidé l'émission de 2 500 bons d'émission d'OCABSA.

A propos de Delta Drone : Le Groupe Delta Drone est un acteur reconnu du secteur des drones civils à usage professionnel. Il développe une offre de service global, depuis l'acquisition des données jusqu'à leur traitement informatique au moyen d'un système d'information développé spécifiquement et incluant la mise à disposition de pilotes professionnels. Ces pilotes sont formés et certifiés par EFD, filiale du Groupe.

L'action Delta Drone est cotée sur le marché Alternext d'Euronext Paris.

Code ISIN : FR0011522168.

www.deltadrone.com

Contacts :



Jérôme Gacoin
01 75 77 54 65
igacoin@aelium.fr